NOTICE
NÉCROLOGIQUE
DE
R. C. TANGUAY
AVOCAT

Décédé le 15 Mars 1874 à Québec

LES FUNÉRAILLES—LE BARREAU DE QUÉBEC—DEUX LETTRES.

QUÉBEC
IMPRIMERIE DU "CANADIEN."
1874

NOTICE

NECROLOGIQUE.

[Extrait de l'*Evénement.*]

La consomption, ce fléau de notre rigoureux climat, vient de frapper encore un coup dans les rangs de la jeunesse. Elle vient de moissonnrr dans la vigueur de l'âge un homme de talents remarquables, dans la personne de M. R. C. Tanguay, avocat, décédé hier matin 15 mars à l'âge de vingt huit ans.

Cette mort si prématurée va causer un grand deuil parmi les nombreux amis que M. Tanguay s'était faits, grâce aux belles qualités qui le distinguaient si hautement. Affectueux et franc, ses amis étaient toujours sûrs de trouver auprès de lui de bons conseils dans les circonstances difficiles.

Vingt huit ans ! c'est bien jeune pour mourir, surtout lorsque l'avenir apparaît brillant ! C'est particulièrement vrai pour M. Tanguay.

En effet, comme tous les jeunes gens, il rencontra au début de sa carrière des obstacles difficiles. Mais à force de travail et d'énergie M. Tanguay avait réussi à les vaincre. La fortune commençait à lui sourire.

Cependant, disons le à la consolation de tous ceux qui l'ont aimé, il a fait le sacrifice de son avenir et de ses chères espérances avec générosité, comme un vrai chrétien. Dès qu'il a senti que la maladie qui le minait devait infailliblement le conduire au tombeau, dès que la voix redoutable de la mort a frappé son oreille, il s'est résigné à la volonté de Dieu. Il a compris que c'était pour l'affranchir des misères humaines; aussi a-t-il sans trop de regrets consenti à

Laisser échapper de sa main
Cette coupe que le destin
Semblait avoir pour lui de roses couronnées.

[Extrait du *Canadien.*]

En apprenant la douloureuse nouvelle de la mort de notre pauvre cher ami, Lucien Tur-

cotte, sitôt enlevé à nos sympathies et à la renommée, cette plainte du poëte revenait dernièrement à ma mémoire :

" Ah ! qui donc frappe ainsi dans la mère nature
" Et quel faucheur aveugle, affamé de pâture,
" Sur les meilleurs de nous ose porter la main ! "

A peine quelques jours se sont-ils écoulés, et voici que ces mêmes vers traversent de nouveau ma pensée à l'occasion du décès d'un autre ami d'enfance, Rodolphe Tanguay.

Celui-ci était jeune aussi—vingt huit ans—et ses talents donnaient de belles espérances, si la maladie qui le minait depuis longtemps, et la mort impitoyable, ne l'avaient si tôt abattu.

Rodolphe Tanguay né à Québec le 13 août 1845 était fils de M. Honoré Tanguay et de Madame Suzanne Boyle.

C'est vers 1861 que je le connus au Petit-Séminaire de Québec. Notre âge, nos goûts qui étaient les mêmes, nous rapprochèrent dans une douce intimité.

Orphelin de bonne heure et élévé sous les soins intelligents de M. l'abbé Tanguay, son

oncle, il était arrivé au collége beaucoup plus avancé que ceux de son âge. Alors que ses camarades se heurtaient contre les premières difficultés de la grammaire, lui déjà tournait de fort jolis vers français qu'il me lisait pendant les recréations, mais bien en cachette et dans quelque coin déserté de la salle. Car si l'on nous forçait de courtiser la Muse en latin, il nous était, en revanche, absolument interdit de lui faire la moindre déclaration d'amour en langue vulgaire.

En feuilletant mes vieux cahiers de classe, je retrouve, sur la page déjà jaunie de l'un d'eux, quelques strophes qu'il m'avait adressées. Je ne puis résister au désir d'en citer deux qui, pour être d'un enfant de seize ans, n'en dénotent pas moins déjà la connaissance et le sentiment de la poésie.

" Sur un fragile espoir, tout entier l'on se fonde,
" Lorsque devant nos yeux la lumière du monde
" S'ouvre pour la première fois,
" On sourit au bonheur, on est heureux de vivre,
" Mais la vie, en passant, nous montre dans son [livre,
" Du malheur les terribles lois."

" Mes yeux ont parcouru les riantes campagnes,
" Ils se sont arrêtés au sommet des montagnes,
" Ils n'ont rien trouvé que la mort ;
" Au fond de la vallée le lys courbe la tête,
" Quand au sommet des monts la main de la tem-
" Etreint le grand chêne et le tord." [pête

Dans ces vers ne sentez-vous pas comme moi le souffle prophétique d'une mort prématurée ?

Après avoir terminé son cours classique, il étudia le droit et se maria. Pendant son cours de droit, il rédigea durant quelques mois le *Drapeau de Lévis.* Mais il abandonna bientôt le journalisme pour s'adonner librement à l'exercice de la profession d'avocat.

Il y avait dans sa nature deux traits bien distinctifs.

C'était d'abord une aptitude naturelle aux lettres, aux arts et à la science de la mécanique, cela, toutefois, accompagné d'une ardeur inquiète de se livrer momentanément à tous sans s'arrêter sur un seul. Aujourd'hui rêvant à quelque composition musicale, demain demandant à la peinture une inspiration, ébauchant la nuit suivante un drame ou un roman,

il travaillait une autre fois à quelque découverte utilitaire.

N'était-ce pas un pressentiment de sa fin prochaine qui lui inspirait cet inquiet besoin de donner quelques heures de jouissances à chacune de ses facultés intellectuelles ?

Rodolphe Tanguay a donné à la scène deux drames : l'*Intendant Bigot* qui fut représenté dans l'automne de 1872, et la *Vengeance Indienne* en 1873. Il fit preuve de talent dans chacune de ces pièces.

La seconde qualité qui a toujours frappé ceux qui l'ont bien connu, c'était la sérénité de son âme et cette religieuse et douce philosophie qui lui faisaient envisager les douleurs de la vie avec le plus grand calme et sans qu'aucune plainte amère vint jamais effleurer ses lèvres.— " J'ai senti bien des angoisses me broyer le cœur, me disait-il un jour, et jamais pourtant je n'ai vu le désespoir se glisser dans ma pensée."

C'est ainsi qu'il allait dans la vie, sans se préoccuper trop des difficultés de l'existence, le cœur bienveillant, la main sympathique,

l'esprit ouvert aux belles inspirations et l'âme confiante aux destinées de l'avenir.

En lui disant adieu, en songeant à tous les camarades, à tous ces compagnons de notre jeunesse que nous avons déjà laissés derrière nous, à jamais couchés sur les bords du rude chemin de la vie, voici qu'un autre bouquet de fines fleurs poétiques de Musset se trouve encore sous ma main. Ce sont de ces immortelles que l'on aime à déposer sur les tombes amies nouvellement comblées :

" Nous faut-il perdre hélas ! nos têtes les plus [chères,
" Et venir en pleurant leur fermer les paupières
" Dès qu'un rayon d'espoir a brillé dans leurs [yeux ?
" Le ciel de ces élus devient-il envieux ?
" Ou faut-il croire encore ce que disaient nos pères,
" Que lorsqu'on meurt si jeune, on est aimé des [dieux ! "

J. M.

LES FUNERAILLES.

Le service solennel a été chanté le 17 mars à la Cathédrale. Etaient présents MM. le Grand-Vicaire Hamel, Recteur de l'Université-Laval, et Supérieur au Séminaire de Québec ! C. F. Cazeau, vicaire-général ; Bolduc et Bonneau de l'Archevêché ; Papineau, professeur de Philosophie ; Légaré, directeur du Séminaire ; Lagacé, principal de l'école Normale Laval ; Auclair, curé de Québec ; l'abbé Tanguay, oncle du défunt, et Dion, curé de Ste. Hénédine.

Dans l'assistance nombreuse des citoyens de Québec et de Notre-Dame de Lévis, on remarquait l'Hon. juge Tessier, l'Hon. M. Chauveau, tous les membres du Barreau de Québec, Son Honneur le Maire de la ville de Lévis.

Les dépouilles mortelles du regretté défunt ont été transportées dans le cimetière de Belmont.

REQUIESCAT IN PACE.

LE BARREAU DE QUEBEC.

A une assemblée spéciale des membres du Barreau de Québec, tenue le dix-sept du mois courant et présidée par François-Xavier Langevin, écuyer, en l'absence du bâtonnier, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par D. J. Montambault, écuyer, secondé par Mathias Chouinard, écuyer :

" Que les membres du Barreau de Québec ont appris, avec un vif regret, la mort de leur jeune et distingué confrère, Rodolphe Tanguay."

Proposé par C. A. P. Pelletier, écuyer, secondé par H. A. Turcotte, écuyer :

" Que comme marque de respect pour le défunt, les membres du Barreau de Québec portent le deuil pendant un mois."

Proposé par H. T. Taschereau, écuyer, secondé par A. X. Lavoie, écuyer :

" Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille de M. Tanguay."

Proposé par J. O. Tousignant, écuyer, secondé par Alexandre Chauveau, écuyer :

" Que copie des présentes résolutions soit publiée sur les journaux de Québec."

DEUX LETTRES.

L'auteur de la notice qui précède remarque parmi les plus précieuses qualités de Rodolphe Tanguay, " cette religieuse et douce philosophie qui lui faisait envisager les douleurs de la vie avec calme. " Rien ne fait mieux voir cette qualité que la lettre suivante qu'il écrivait en 1865.

Lévis, 16 octobre 1865.

Bien chère tante,

Il est bien vrai de dire que les jour se suivent et ne se ressemblent pas. Oui, ils se suivent, de trop près, pour ce qu'ils nous apportent quelque fois. Ma dernière lettre a dû vous paraître étourdie, n'est-ce pas, eh ! je voudrais que celle-ci le fut autant, si les circonstances où je l'écris étaient les mêmes.

Mais aujourd'hui, je ne saurais être gai du tout, car ma pauvre sœur est très mal. Elle tient le lit depuis six jours avec une fièvre qui n'est pas dangereuse, il est vrai, mais qui est le résultat d'une toux mauvaise qui la fatigue et l'affaiblit. Le médecin dit que ce ne sera

rien, mais, je ne sais pourquoi, l'idée de la toux me fait peur, et puis ma sœur, si bien, si grasse pour l'ordinaire, maigrit rapidement, elle est devenue pâle, à n'être plus la même.

Priez, chère tante, oui, si vous voulez me faire plaisir, et me garder tout mon bonheur, priez que Dieu ne me l'ôte pas après tout ce qu'il m'a déjà demandé. Les épreuves ne m'ont pas manqué, je vous assure, et je ne sais trop comment je supporterais celle-là. Je vous dirai franchement que je crains, à tort peut être, mais je ne puis chasser cette crainte.

Quand vous prierez pour moi, ne demandez pas que je meure *jeune*, demandez que je vive en bon citoyen, car je commence aujourd'hui mon cours de droit. Tout a été décidé pour le mieux, soyez sans crainte à cet égard, et le bon Dieu s'en est mêlé, bien sûr. Demandez-lui maintenant que je me conduise comme il le veut et comme vous le voulez-vous-même.

Je vous prie de croire toujours à l'affection et à la reconnaissance de

Votre dévoué neveu,

R. C. Tanguay.

Nous ne saurions mieux terminer cette courte notice qu'en citant la lettre, écrite de Londres par sa sœur, qui venait d'apprendre la mort prochaine de son cher frère.

La beauté du caractère du défunt se fait bien connaître par la profonde affection qu'il savait inspirer.

LOUÉS SOIENT A JAMAIS JÉSUS ET MARIE.

Mon cher Oncle,

J'ai vos lignes du 6 février, arrivées le 19, ...hélas !.....Pauvre enfant, pauvre frère, cher Rodolphe....si jeune, si rempli de talents et d'esprit, si plein d'avenir, si aimable et si aimé ! Il souffre, il est malade..... il va mourir..... oh ! non, non, je ne puis le croire. Je l'avais tant au cœur, ce frère. J'avais offert tant de fois et je donnerais encore ma santé, ma vie pour conserver la sienne.... Que dis-je ! Oh ! mon Dieu ! Laissons s'accomplir la volonté divine.....plaisirs, joies, peines et douleurs....tout nous vient de la même main, et c'est toujours une main miséricordieuse qui frappe, qui blesse pour guérir plus tard. Rodolphe, mon frère bien-aimé....que

ne puis-je te voir un instant, t'embrasser, t'encourager, te consoler....Ou, plutôt, n'as-tu pas déjà toute la résignation d'un jeune Saint qui se prépare à partir pour l'éternité. Pourquoi suis-je si loin de toi! C'est encore là le secret de Dieu. Dans notre famille ; toujours il en a été ainsi. Lorsque notre maman mourut, ses deux petits enfants étaient à 60 lieues. Plus tard notre cher papa aussi allait s'éteindre sur une terre étrangère, loin de tous les siens... aujourd'hui c'est le tour de..... oh! j'oublie que je suis chrétienne et *religieuse*, oui, *religieuse* pour apprendre la patience et la soumission dans toutes les épreuves qu'il plaira au divin époux de m'envoyer....cette fois, pourtant, l'épine est infiniment cruelle.... mon cœur en est tout déchiré!.....Mais, je serai forte, forte comme le cher enfant qui souffre..... je n'en veux pas céder à mon frère en fait de générosité. *Fiat*, ô mon Dieu! Et pardon pour les larmes qui tombent, c'est la nature, c'est l'affection.....c'est tout ce que vous permettez qui les fait couler....Mon Dieu! guérissez mon frère si c'est votre sainte volonté!.... Si non.....O Seigneur! Con-

solez-nous et !.....
Cher Oncle.....merci de me dire toute la vérité ; quelque pénible qu'elle soit, continuez, ne me laissez pas languir pour d'autres nouvelles, je les attends chaque semaine avec anxiété. L'Océan est si grand, si grand ! Les lettres prennent un si long temps pour arriver, qui sait comment sera mon frère lorsque vous lirez celle-ci !.....Je n'ai pas le courage de vous entretenir d'autres choses aujourd'hui. Quoique nous n'ayions pas la permission d'écrire durant le Carême, notre mère me donne dispense en votre faveur...n'est-elle pas bonne, notre Mère ? Combien je lui suis reconnaissante ! Dites à mon Rodolphe combien je pense à lui, combien je prie pour lui, combien je souffre pour lui....dites-lui tout ce que mon cœur si aimant de sœur voudrait lui dire, lui crier par delà l'Atlantique, puis.... s'il s'en va au ciel ..... ah ! dites-lui de ne pas m'oublier..moi qui JAMAIS ne l'oublierai ! ! !

.....Adieu, mon cher Oncle, soyez lui jusqu'à la fin un tendre père, un consolateur et un ami..... adieu ! Je vous quitte, je n'en

puis plus .... Les larmes m'aveuglent..... Mais....ne craignez rien....dites moi bien tout..... je serai forte.

Votre enfant affligée,

LÉDA.

Marie Ste. Magdeleine de Pazzis,
Religieuse de Jésus-Marie.

Stratford, 22 février, 1874,
Londres,
Angleterre.